

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 24

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

est accepté tel quel, les frais de contrôle englu-  
tront plusieurs fois les ressources fiscales que  
l'on fait miroiter aux yeux des contribuables.  
On ne peut donc donner au législateur le  
sage conseil de renoncer à s'embarquer dans ce  
bateau, pour ne pas sombrer aussitôt sous le  
vent de la confusion ou du ridicule.

Admettons qu'il faille réagir au Tessin contre  
certains manques d'égards vis-à-vis de la langue  
du pays. Mais il y avait un moyen très simple  
à essayer. Le gouvernement pouvait inviter les  
associations des commerçants, hôteliers et aubergis-  
tes à donner à l'Italien la place d'honneur sur  
leurs affiches et enseignes. Un autre appel simi-  
laire aurait pu être adressé aux particuliers qui  
persistent à exhiber des plaques et inscriptions  
exclusivement allemandes. L'effet de ces dé-  
marches eût été probablement satisfaisant, à  
en juger par les résultats déjà obtenus dans ce  
domaine par l'initiative privée. Les communes  
intéressées, de leur côté, auraient pu prendre des  
mesures sur leur territoire. Il faut noter du  
reste que sur les 265 communes du Tessin, un  
faible quart seulement est touché par cette affaire.

D'une idée bonne en soi, on se dispose à tirer  
une application pratique qui fera plus de mal  
deu de bien. Il est à craindre que la presse  
allemande, puis celle d'autres pays, n'accuse le  
Tessin de xénophobie et c'est l'industrie hôtelière  
qui aurait à en souffrir, puis toutes les industries  
et tous les commerces qui vivent de l'hôtellerie  
et du tourisme. Les personnes qui comprendront  
le désir de conserver au Tessin son italianité et  
son caractère particulier et historique seront  
la minorité. Les autres, le grand nombre, seront  
mécontentes et s'en iront ailleurs. Le Tessin  
se plaint à juste titre de ses difficultés commer-  
ciales et industrielles nombreuses. Pourquoi  
donc son gouvernement lui-même se prépare-t-il  
à porter un coup fatal à l'activité hôtelière si  
florissante, la principale nourricière de toute une  
partie du canton? Il ne faut pas faire de la  
littérature en traitant des problèmes politiques et  
économiques. On pourrait arriver au même  
résultat tout en restant large et sans léser des  
intérêts légitimes. *Un Confédéré.*

## Un rapport sur le tourisme américain en Europe

Sous le titre: «Malgré la crise économique,  
les voyages des Américains en Europe accusent  
un accroissement numérique comparativement  
à 1929», le Bureau de correspondance Kaul  
publie l'information suivante de Washington:

Les demandes de passeports reçues ici au  
Département d'Etat (affaires étrangères) mon-  
trant très clairement que les circonstances éco-  
nomiques peu favorables, à cause du nombre  
extraordinairement élevé des chômeurs aux  
Etats-Unis, ne sont pas assez mauvaises pour  
interrompre les voyages en Europe des Améri-  
cains. Pour le mois de mai 1930, le nombre des  
demandes de passeports dépasse même de 15%  
celui du mois de mai de l'année dernière, bien que  
le chiffre de mai 1929 ait été un record.

Jusqu'à présent, on a présenté en mai 35.303  
demandes de passeports. Dans ce nombre ne  
sont pas compris les étrangers (habitants des  
Etats-Unis non encore naturalisés) qui vont  
faire un voyage dans leur pays, ni le millier de  
mères de combattants américains allant en  
pèlerinage sur les champs de bataille. En mai 1930  
on a distribué en moyenne 1700 passeports par  
jour, au lieu de 1500 seulement en mai 1929.

Peu de temps après la catastrophe boursière  
de 1929, le nombre des demandes de passeports  
a commencé à baisser comparativement à l'année  
précédente et le recul s'est continué pendant les  
mois d'octobre, de novembre et de décembre,  
atteignant la proportion de 5%. Sur un chiffre  
total de 26.000 passagers, cela équivaut à  
environ 1300 personnes en moins. Si l'on tient  
compte de la gravité de l'ébranlement économique,  
un pareil recul n'a pas été trop sensible. En janvier  
1930, le recul a été plus accentué: 8.485 passagers  
au lieu de 9512 en janvier 1929. Mais en février  
les chiffres ont repris leur marche ascension-  
nelle et le nombre des passagers a été de 1.000  
en plus sur le total de celui de février 1929.  
Durant les quatre premiers mois de 1930, on a  
enregistré un nombre de passagers supérieur  
de 5872 à celui de la période correspondante  
de l'année dernière.

On peut conclure de ces constatations que  
les mois de mai, juin et juillet apporteront égale-  
ment une augmentation et que les voyages  
d'Américains en Europe pendant la saison 1930  
accuseront, ce que l'on ne tenait pas pour cer-  
tain, de nouveaux chiffres records.

Mais ce que nous venons de dire ne se rap-  
porte qu'au seul nombre des passagers et non  
pas à leurs dépenses probables car, suivant cer-  
tains indices, le nombre des passagers de première  
classe ne réussit pas à se maintenir.

## Sociétés diverses

La Société suisse de balnéologie et de  
climatologie, dans sa récente assemblée générale  
tenue à Rheinfelden, a décidé d'élargir à l'avenir  
le domaine de son activité à toute la thérapeu-  
tique physique et aux régimes diététiques. Le  
nom de la société a été modifié en conséquence.  
Elle est actuellement présidée par M. le Dr Wanner  
à Lausanne et elle est gérée par M. le Dr J. Weber  
à Baden.

## Questions professionnelles

La publication des prix d'hôtel. — Le  
Conseil supérieur belge du tourisme, dans un  
communiqué récent aux journaux, s'alarmait  
du refus d'un certain nombre d'hôteliers de  
Belgique de publier leurs tarifs pour la saison. Il  
exprimait la crainte que ces hôteliers n'eussent  
l'intention de majorer leurs prix suivant les  
circonstances et de ne céder leurs chambres  
qu'au plus offrant. La Gazette de Bruxelles  
écrivait dernièrement à ce propos: «Il n'y a plus

aucune raison maintenant qui s'oppose à ce que  
les tarifs d'été soient annoncés et affichés dès le  
printemps. Cette manière de faire constitue un  
retour à la situation d'avant-guerre, saine et  
normale. Elle n'a pas pour objet de provoquer un  
abaissement des prix par le stimulant de la  
concurrence déclarée, mais d'éviter aux touristes  
des surprises qui bouleversent les budgets établis  
et empoisonnent les voyages. On ne demande  
pas aux hôteliers de lutter de bon marché; on  
leur demande de publier leurs prix et de les tenir.  
Il est naturel de payer un certain confort et  
certaines pratiques luxueuses, mais *parmi les  
choses qui font partie du confort, la certitude  
d'échapper aux coups de fusil est assurément  
l'une des plus agréables et les plus importantes.* —  
Et le journal bruxellois approuve le Touring-club  
de Belgique qui donne à ses affiliés le conseil  
d'éviter délibérément les hôtels ayant refusé de  
donner leurs prix. — On peut parfaitement  
appliquer ces réflexions à la Suisse, où bon  
nombre d'hôteliers se tiennent encore à l'écart  
des organisations professionnelles, afin de garder  
pleine et entière liberté de comprendre et de  
pratiquer la concurrence comme ils l'entendent  
et selon les circonstances du moment.

## Informations économiques

Hôtel d'Angleterre à Vevey. — Le bénéfice  
d'exploitation et les locations ont produit 49.385  
fr. 14. Les intérêts absorbent 36.569 fr. 09. Le  
solde débiteur de profits et pertes au 31 décembre  
1928, soit 222.900 fr. 42 est réduit du bénéfice  
réalisé en 1929, soit de 12.816 fr. 05, ramenant  
ce solde débiteur à 210.093 fr. 37.

S. A. du Bellevue-Palace à Berne. — Les  
recettes d'exploitation se sont élevées l'année  
dernière à 1.050.000 fr. et les dépenses à 647.918  
francs. Le bénéfice net de 239.588 fr. permet la  
répartition d'un dividende de 6% aux actions  
privilegiées et de 5% aux actions ordinaires.  
Une somme de 110.000 fr. est consacrée à des  
amortissements sur le mobilier et les immeubles.

S. A. Pension Beau-Séjour à Lausanne. —  
Le produit de l'hôtel est de 152.076 fr. pour  
l'année 1929 et le produit global avec les locations  
s'élève à 167.276 francs. Les frais d'entretien  
des bâtiments passent de 41.385 fr. 45 en 1928  
à 52.584 fr. 70 en 1929, tandis que l'entretien du  
mobilier tombe de 39.840 fr. 40 à 21.781 fr. 95.  
Les autres dépenses sont stationnaires. Les  
intérêts ont absorbé 77.467 fr. 95. L'exercice  
laisse un léger excédent de 5.647 fr. 85, qui  
réduit à 5.218 fr. 40 le solde débiteur de profits  
et pertes.

Société d'hôtels à Zermatt. — Le bénéfice  
d'exploitation a été réduit de 69.619 fr. 99 en  
1928 à 24.062 fr. 87 pour 1929. Les locations  
ont rapporté la même somme, soit 10.800 francs.  
Après paiement des intérêts par 2.609 fr. 06 et de  
frais de prorogation par 4059 fr. 70, il reste un  
solde disponible de 6604 fr. 70, dont 5000 fr.  
sont consacrés à l'amortissement d'installations  
nouvelles; 1000 fr. vont à la réserve ordinaire et  
604 fr. 70 sont reportés à nouveau. Les im-

mobilisations sont inscrites au bilan à fin 1929  
pour 1.055.000 fr. et la valeur d'assurance  
s'élève à 1.555.900 francs.

Fraises et asperges du Valais. — Durant  
la première semaine de juin, Saxon et diverses  
localités du Valais central ont commencé l'ex-  
pédition des fraises, particulièrement abondantes  
et grandes cette année. Elles se payaient au  
début 1 fr. 80 à 2 fr. le kilo, mais les prix ont  
baissé depuis que la récolte bat son plein. —  
La récolte des asperges, quelque peu compromise  
dans le courant de mai par des retours de froid,  
a repris son cours normal avec le retour des beaux  
jours, mais elle prendra fin très prochainement.  
Les prix ont été assez élevés cette année. Pendant  
la première semaine de juin, les asperges du Valais  
se payaient au détail de 1 fr. 20 à 1 fr. 60 le kilo,  
selon la qualité.

Société des Hôtels Seiler à Zermatt. —  
A cause de l'introduction de la saison d'hiver,  
la Société des Hôtels Seiler clôture maintenant  
ses comptes non plus au 31 décembre, période  
d'activité intense, mais au 30 novembre. Cette  
année par conséquent, le compte de profits et  
pertes ne porte que sur une période de onze  
mois au lieu de douze. Le bénéfice d'exploitation  
recule de 351.000 à 329.000 francs. Après  
paiement des intérêts sur l'emprunt hypothécaire  
de quatre millions, il reste un bénéfice net de  
109.000 fr., contre 130.000 fr. dans l'exercice  
précédent. Le conseil d'administration propose  
de payer les mêmes dividendes que précédem-  
ment, soit 5 1/2% aux deux catégories d'actions  
privilegiées (au total nominatif de 1.280.000 fr.)  
et 5% aux actions ordinaires (760.000 fr.).

Grand Hôtel des Avants sur Montreux. —  
Dans l'exercice 1928/29, le bénéfice d'exploitation  
et les loyers ont rapporté 23.000 fr., au lieu de  
35.000 fr. dans l'année précédente et de 21.000 fr.  
il y a deux ans. Les impôts, frais généraux, etc.  
ont absorbé 47.000 fr., contre 44.000 fr. durant  
le précédent exercice. On a effectué différents  
travaux par simple débit du compte de profits  
et pertes. La perte comptable de 24.000 fr.  
sera prélevée sur la réserve provenant de la  
réorganisation financière, ce qui la réduira à  
128.000 francs. Les emprunts hypothécaires ont  
été ramenés de 1.590.000 fr. à 1.580.000 francs.  
La dette flottante a augmenté de 448.000 à  
459.000 francs. Pendant l'exercice en cours,  
l'hôtel a mieux travaillé et l'on peut s'attendre à  
un bénéfice d'exploitation plus intéressant.

Ce que voudraient nos paysans. — Le  
6 juin, à l'assemblée des délégués de la Fédération  
des sociétés d'agriculture de la Suisse romande  
à St-Imier, le Dr Laur a dit notamment: «Le  
moyen de venir en aide à l'agriculture réside  
dans un droit sur le beurre fixé de manière à  
garantir pour ce produit un prix de 6 francs.  
On pourrait aussi remplacer ce droit par des  
subsidés de l'Etat, calculés de telle façon que  
la population n'ait pas à payer le beurre plus de  
5 fr. à 5 fr. 50 le kilo, ou moins encore. Le produit  
des droits sur le beurre servirait à allouer des  
subsidés au fonds constitué par l'Union centrale  
pour garantir les prix. Je suis convaincu qu'il  
serait possible de cette manière d'assurer de  
façon durable à l'agriculture suisse un prix de  
base du lait de 24 centimes. Malheureusement,

**JOHNNIE WALKER**



Born 1820  
— Still  
going Strong

JOHN WALKER & SONS, LTD. Scotch Whisky Distillers, Kilmarnock, Scotland

Drink „Johnnie Walker“ and  
discover for yourself the secret  
of its world-wide popularity.

Sole Agents for Switzerland:

**HUGUENIN Ltd., LUCERNE**

Grossverkauf  
von orientalischen  
**Teppichen**  
an Hotels  
und Pensionen

Grosse Lager in allen Grös-  
sen. Übermässe für Hallen  
stets vorhanden. Verlangen  
Sie Besuch od. Offerten v. der

**Teppich-Aktiengesellschaft  
Zürich, Gotthardstrasse 25**  
Telephon Selnu 93.91

Wir empfehlen  
Ihnen:

**Angestellten-  
Salair-Bücher**

deutsch oder französisch

**KOCH & UTINGER, CHUR**

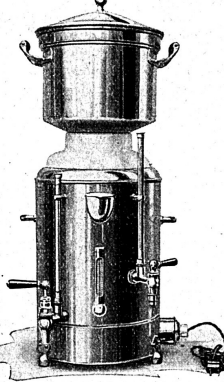
**RÉNOVATION DE BILLARDS**

de tous systèmes. Acces-  
soires, bandes, drap de billards,  
billes, queues etc. Premières  
références. Se recommande:  
P. BAERISWYL  
SA PENWIL (ARGOVIE)

**ARAM MOLA ed AFFILA**  
alla perfezione  
i Coltellini, Temperini,  
Trincetti ecc.

Fabb: ART. S. Cinozva. Vendita: nei negozi principali. FR. 375

**„WEGA“  
KAFFEE MASCHINEN**



**Gebrüder Keller, Olten**  
38 Rosengasse  
Zika Halle I, Stand No. 1507

ADVERTISE IN ENGLAND  
Crouis, devis, contrats et contrôle d'exécution pour  
tout genre de réclame ou publicité. Ecrire Jorin, 55 Queens-  
borough Terrace, London W 2.

**Tafelkunssthonig**  
„Wolrowe exquisit“  
für den sorgfältigsten. Verlangen Sie  
ihn bei Ihrem Grossisten od. direkt beim Fabrikanten  
**C. Mützenmeier, Wolrowewerke, Pfiffikon**  
(Kt. Schwyz) Tel. 13 Verlangen Sie bemust. Offerte!

Prüfliche alte Anstehen der  
ganzen Schweiz, Trachtenbil-  
der, andere Siche, Billig-  
er, Wieland, Kunsthandl.,  
Zürich, Paulstrasse 7, Auswahl-  
sendungen auf Wunsch.

**National-  
Kassen (o.c.c.)**

verkauft mit aller Garantie.  
Reparaturen schnell u. zuver-  
lässig. Eigene Papierschnel-  
drehel für Kassenrollen. Retour-  
nahme der Hotkassen.  
Rollenbestellung. M. SING,  
Klosterstrasse 15, Zürich,  
Telephon Limmat 4512.

**CHAMPAGNE  
GEORGE GOULET, REIMS**  
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS

Agents généraux pour la Suisse:  
**RENAUD Frères - Bâle - St-Moritz**

**F.lli. CORTI, Balerna**



*Echte italienische Weine*

**An die  
Herren Hoteliers  
der Schweiz**

Versäumen Sie ja nicht an der ZIKA-  
Ausstellung das

**Fenster der Zukunft**

zu besichtigen. Dasselbe funktioniert  
automatisch, durch leichten Druck  
auf den Knopf vom Büffet aus. Eine  
Erfindung von unwälzender Bedeu-  
tung! In Schweizer Hotel-Restaura-  
nten wird es Ihnen gerne unverbindlich  
vorgeführt.

**Versandgeschäft**

**G. BIANCHI \* ZÜRICH**

Comestibles

Telegrammadresse:  
Comestibles Zürich  
Telephon:  
Limmlet 16.40-16.44

**COGNAC  
GRANDE FINE CHAMPAGNE  
EDMOND DUPUY & CO.**

Qualité de 1er ordre. Prix intéressant.

Echantillons gratuits sur demande à:  
**EDMOND DUPUY & C°, COGNAC (CHTE), FRANCE**